



La Commission des affaires économiques du Sénat a mis en place des cellules de suivi concernant les mesures de soutien économique, sortes de “task forces” composées de 2 ou 3 Sénateurs, par secteur.

En ce qui concerne les PME/artisanat/commerce, les Sénateurs désignés sont Mme Chain-Larché (LR), M. Babary (LR), M. Gay (CRCE). Mme Lamure (LR – Présidente au Sénat de la Délégation aux entreprises).

L’objectif de ces cellules est de suivre l’application concrète des mesures de soutien sur le terrain, de faire remonter un maximum d’informations et de formuler des propositions concrètes pour affiner les dispositifs afin de renforcer leur efficacité.

La CAPEB a été auditionnée le 8 avril et était représentée en visioconférence par Sabine Basili, vice-présidente de la CAPEB en charge des questions économiques.

Mme Basili a exposé aux Sénateurs les principales préoccupations que nos entreprises rencontrent actuellement et les Sénateurs présents à cette audition sont ensuite intervenus pour préciser certains points ou poser des questions.

Cette audition s’inscrit également dans le cadre des remontées de terrain des Sénateurs suite aux interventions des CAPEB départementales auprès de leurs parlementaires.

On aura pu constater avec satisfaction au cours de cette audition, que les nombreuses préoccupations exprimées par les départements ont été très clairement entendues par les Sénateurs.

Les principaux points abordés ont concerné le Guide de recommandations et les mesures de sécurité sanitaire, les relations avec les banques, la trésorerie des entreprises, les prêts de la BPI, le report des différents délais d’instruction, le Plan de relance, le Fonds de solidarité, le chômage partiel, les assurances.